FILIERE ENERGETIQUE

Installateur Thermique et Sanitaire

niveau V

Conditions requises :
Demandeurs d'emploi
Avoir des connaissances dans les métiers du gros et du second œuvre du bâtiment. Une première expérience dans le domaine du sanitaire ou du chauffage serait souhaitable
Capacités d'initiative et de responsabilités, capacité d'adaptation, sociabilité, et capacité à travailler en équipe. Avoir de bonnes aptitudes physiques.

Sélection :
Dossier de candidature + CV + lettre de motivation
Tests de sélection
Entretien de motivation

Validation :
Obtention d'un Certification d'Aptitude Professionnelle en Installateur Thermique et Sanitaire

Objectifs de la formation :
Donner aux stagiaires les compétences de base nécessaires en génie thermique et en sanitaire, permettant l'exercice du métier d'Installateur Thermique et Sanitaire. Certifier les compétences acquises par l'obtention d'un titre du Ministère du Travail.
Proposer aux stagiaires, à l'issue de la formation, une insertion rapide en entreprise en mettant en relation les entreprises en recherche de personnel et les stagiaires qualifiés dans leur secteur d'activité.

Contenu de la formation :
- Réaliser des éléments d'installations de chauffage : Préparer et utiliser le matériel adapté, réaliser l'assemblage et l'équipement des émetteurs de chaleur, d'appareils de production de chaleur, poser des appareils de chauffage et sanitaire, les bases de l'électricité et de la sécurité électrique …
- Réaliser des installations collectives neuves de chauffage et sanitaire : réaliser le parcours des canalisations, effectuer des croquis d'exécution, installer des V.M.C. …
- Réaliser des installations individuelles neuves de chauffage et sanitaire : organisation du chantier et application des règles de sécurité, installation et mise en œuvre de chaudière ; Choisir les solutions adaptées ayant recours aux nouvelles énergies
- Utilisation des outils mathématiques
- Techniques de recherche d'emploi
- Techniques de communication
- Sensibilisation au développement durable

Modalités pédagogiques :
Pragmatique, progressive, impliquante et opérationnelle, la formation modulaire est axée sur le principe de la formation action facilitant ainsi le transfert de savoir-faire et son application immédiate en situation professionnelle. La pédagogie repose sur la complémentarité entre les cours et les mises en situation (actions commerciales et stage pratique). CCI Formation vous propose une formation sur mesure : la formation est structurée en modules permettant au stagiaire de choisir un parcours de formation individualisé selon ses acquis professionnels et / ou son projet professionnel.

Durée de la formation :
1449 heures du 12 Janvier 2012 au 03 Décembre 2012 s'articulant de la façon suivante : 1169 heures de formation en centre et 280 heures de projet professionnel en entreprise
La formation se déroule en temps plein.

Emplois visés :
Installateur en Thermique et/ou en Sanitaire

Statut :
Demandeurs d'emploi : Prise en charge de la totalité du coût de la formation par la région ; Indemnités chômage ou rémunération versée par la région.

Lieu de formation :
Etablissement de formation de Cholet, Eurespace-Formation

Contact :
Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire
Gaëlle TESSIER
Tél. : 02 41 49 56 26
Email : gaelle.tessier@maineetloire.cci.fr
www.cciformation49.fr